

Sociologie des organisations ?

Par **Valentine70**, le **21/08/2011** à **19:55**

Bonjour ! Avant tout j'espère avoir trouvé le bon endroit pour poster ce message !

Je m'adresse en priorité aux élèves de la Fac de Strasbourg qui auraient pris en matière, en L2, Sociologie des organisations. J'aimerais qu'on m'éclaire un peu sur ce qu'on y apprend, car la plaquette de la Fac (La suite de mon message donne la définition de la matière) n'est pas très claire et les autres matières ne m'intéressent guère ! Image not found or type unknown

[quote:3m63tseq]Le cours offre une présentation des principales perspectives d'analyse mobilisées pour l'étude des organisations. Il revient, tout d'abord, sur les postulats théoriques qui sous-tendent ces approches et en explicite les concepts clés. Il s'agit, ensuite, d'opérer une déconstruction du modèle classique de l'organisation que l'observation empirique tend à remettre en cause. Le cours se centre enfin sur les analyses proprement sociologiques s'attachant à rendre compte des règles et des logiques de fonctionnement qui structurent les organisations ainsi que des formes d'interaction et de coopération auxquelles elles donnent lieu.[/quote:3m63tseq]

Par **sophie19**, le **28/08/2011** à **13:32**

J'ai eu ce cours (pas à Strasbourg ^^) donné par un sociologue. C'était très intéressant, mais ce cours était assez complexe.

j'ai toujours un morceau du cours (de M. Boëne), je te copie le passage sur Max Weber :

[i:3uwu0vem]Max Weber et le modèle bureaucratique
Exposé

Max Weber (1864-1920) est le sociologue allemand fondateur, il y a un siècle, de l'école de sociologie dite compréhensive. Cette école se distingue de l'objectivisme positiviste de Durkheim en ce qu'elle prend en compte le sens subjectif, ou les raisons, que les acteurs donnent à leur action (compréhension), qu'elle utilise ensuite dans l'analyse causale des effets collectifs observables de l'agrégation ou articulation des diverses actions en présence. Universitaire, il ne se situe pas dans la perspective de recherche-action, visant à la maximisation du rendement, qui est celle de Taylor, Ford ou Fayol. Il ne s'est pas intéressé spécifiquement aux organisations (qu'il définit pourtant : groupements d'acteurs tournés vers

des buts pratiques). Son propos est beaucoup plus large : il s'agit d'interpréter le sens, l'originalité et le destin de la modernité occidentale. Ce faisant, il s'interroge (dans *Economie et société*, publié à titre posthume en 1922) sur les sources et l'évolution des sources de légitimité du pouvoir, qu'il analyse comme des logiques pures d'action collective (types idéels). Cette interrogation le mène à des conclusions qui intéressent la sociologie des organisations.

[color=#008080:3uwu0vem]A. La légitimité traditionnelle[/color:3uwu0vem]

La première source de légitimité du pouvoir est la tradition : l'ancienneté de pratiques coutumières. On pourrait dire que c'est la transposition, des individus à la collectivité, de l'idée de l'habitude comme seconde nature. C'est le temps, avec les souvenirs que la mémoire historique a retenus, qui confère de manière irréfléchie au pouvoir le statut de phénomène quasi-naturel, qui va de soi, voire dans certains cas un caractère sacré.

La tradition suppose une éducation commune : un apprentissage des précédents au sein du groupe. Le pouvoir qu'elle confère est personnel. Les subordonnés ou les sujets ne se conforment pas à des règles impersonnelles intentionnellement établies, mais – à l'intérieur de limites posées par la tradition elle-même – à la volonté d'un individu auquel ils sont liés par une allégeance, une obligation de loyauté qui va moins à la fonction qu'à celui à qui elle appartient.

[...] [...]

[color=#008080:3uwu0vem]B. La légitimité charismatique[/color:3uwu0vem]

La seconde source possible de pouvoir légitime aux yeux de ceux qui y sont soumis est le charisme. Il repose sur les qualités jugées exceptionnelles d'un individu que ses accomplissements ou son discours situent hors du commun. Cette dévotion trouve ses racines psychologiques dans l'enthousiasme et/ou un mélange de désespoir et d'espérance. Elle naît souvent de situations de crise où le chef charismatique – prophète religieux, héros guerrier ou leader politique, grand intellectuel, etc. – fait figure de sauveur, ou de porteur de renouveau. Le charisme ne se réduit pas à la simple popularité : encore faut-il que les fidèles suivent aveuglément.

[...] [...]

Les illustrations de l'autorité charismatique sont nombreuses : dans le domaine spirituel, Moïse, Jésus, Mahomet, le Dalaï-Lama, les gourous fondateurs de sectes ; dans le domaine militaro-politique, César, Cromwell, Napoléon, Lénine, Mussolini, Hitler, Churchill, de Gaulle (une telle énumération suffit à montrer que le charisme est indépendant de l'idéologie, du régime ou de l'époque) [...] [...]

[color=#008080:3uwu0vem]C. La légitimité rationnelle-légale[/color:3uwu0vem]

La source du pouvoir légitime peut enfin être une règle juridique, unilatérale (loi, règlement) ou contractuelle, visant des objectifs pratiques ou affirmant des valeurs, qui s'applique à des catégories désignées de personnes ou de groupes. Ces normes impersonnelles forment un système cohérent de règles générales abstraites intentionnellement établies. [...] Ce principe de légalité est la traduction concrète du refus de l'arbitraire. Il se traduit par un enregistrement écrit de tous les actes officiels.

Sous le règne du droit, l'obéissance est due non à un individu en tant que tel, mais au titulaire d'une fonction impersonnelle. Cette fonction et les moyens qu'elle met en œuvre ne lui appartiennent pas : il n'en est que le dépositaire responsable. L'obéissance ne lui est due que dans les limites de sa sphère de compétences, telle que spécifiée par la norme juridique.

Cette distinction des domaines de compétences entraîne, pour une meilleure maîtrise de leur rôle par les titulaires, un besoin de spécialisation et de formation théorique préalable. De là vient le principe d'expertise qui, combiné au refus de l'arbitraire, induit une sélection selon les aptitudes et/ou le mérite (absence de favoritisme).

[...] [...][/i:3uwu0vem][[/color][[/color][[/color]

Par **Valentine70**, le **28/08/2011** à **20:23**

Ahhh super merci beaucoup je ne pouvais pas demander mieux ! C'est donc vraiment de la sociologie (On a tendance à utiliser ce mot pour définir tout un tas de choses sans réels liens). Ca me conforte dans mon choix, j'ai fait de la socio au lycée et lors de ma première année.

: -bd

Encore merci pour cet avant goût Image not found or type unknown